



**Mission Permanente du Royaume du Maroc  
auprès des Nations Unies**

**Intervention de S.E. Monsieur Mohammed LOULICHKI  
Ambassadeur, Représentant Permanent**

**Débat du Conseil de Sécurité  
Sur le rapport du Bureau Régional des Nations Unies en Afrique Centrale**

**26 Juin 2012**

Je vous remercie, Monsieur le Président pour l'organisation de ce débat qui a été précédé et préparé par la réunion sous la formule arria la semaine dernière, à l'initiative du Portugal et du Royaume Uni.

Je voudrais également remercier le Représentant Spécial du Secrétaire Général M. Abou Moussa, pour son exposé très complet portant sur les activités du Bureau Régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA) et la lutte contre la menace posée par l'Armée de résistance du Seigneur (ARS) en Afrique Centrale et dans la région des Grands Lacs.

Le Maroc se félicite des réalisations importantes accomplies par le Bureau régional, un an à peine après son établissement effectif, dans les domaines de la coordination et la coopération entre les Etats et les organisations de la sous-région mais aussi avec les institutions et les missions des Nations Unies

Monsieur le Président,

A l'aune de la multitude des défis sécuritaires qui prévalent en Afrique Centrale, seule une coopération régionale accrue est à même d'apporter des réponses durables aux multiples défis qui pèsent sur les pays d'Afrique Centrale.

Nous nous félicitons ainsi du renforcement de la coopération au niveau régional, entre l'UNOCA et la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) ainsi qu'avec le Secrétariat de la Conférence International des Grands Lacs. Le soutien au renforcement des institutions sous-régionales doit continuer à être une priorité de l'UNOCA.

En ce qui concerne la lutte contre la criminalité transnationale organisée, les défis sécuritaires émanant du Sahel et du phénomène de la piraterie dans le Golfe de Guinée, le Maroc se félicite des efforts de l'UNOCA pour faciliter la mise en place de réponses régionales à ces défis à travers une coopération transrégionale et interrégionale renforcée.

Nous saluons particulièrement la coopération établie entre les Bureaux régionaux des Nations Unies pour l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) pour travailler ensemble en vue de contribuer à lutter contre les menaces communes affectant la sécurité et la stabilité de ces deux sous-régions. L'action conjointe de l'UNOCA et de l'UNOWA est indispensable dans ce sens.

S'agissant de la piraterie dans le Golfe de Guinée, nous saluons les efforts du Bureau pour faciliter d'une part, l'organisation du Sommet Régional sur la piraterie dans le Golfe de Guinée, prévue en Décembre 2012 et d'autre part, la coopération entre la CEEAC, la CEDEAO et la Commission du Golfe de Guinée. Nous accordons un grand intérêt à la tenue de cette importante rencontre et nous nous réjouissons de la tenue d'une réunion technique préparatoire à ce Sommet et de la mise en place d'un Comité de Pilotage.

Le Maroc soutient les efforts du bureau régional et marque sa disposition à contribuer à toute initiative visant à endiguer les menaces sécuritaires présentes en Afrique Centrale aussi bien à travers son soutien aux pays de la région que dans le cadre de la Conférence Ministérielle des Etats Africains Riverains de l'Atlantique et dont il abrite le Secrétariat.

Monsieur le Président,

Malgré des avancées positives enregistrées pour combattre les activités de l'Armée de Résistance du Seigneur, ce groupe continue à déstabiliser et détruire les vies de milliers d'enfants, femmes et hommes à travers la région centre africaine. Nous exprimons l'espoir que la récente mobilisation accrue de la Communauté Internationale pour combattre les activités de ce groupe terroriste permettra d'apporter des réponses durables et définitives tant attendues par les populations des pays touchés par ce fléau depuis plus de deux décennies.

A cette fin, nous convenons qu'il est nécessaire d'agir de manière concertée et coordonnée et de trouver un équilibre à la fois sur les fronts militaire, humanitaire et développemental si l'on veut parvenir à éradiquer la menace posée par ce groupe. Il est important que les pays affectés par ce groupe puissent renforcer leur coopération et échanger des informations et des renseignements, tout comme il est nécessaire que les Organisations internationales et non gouvernementales ainsi que la Société civile des pays affectés puissent s'organiser pour mieux coordonner leurs actions en vue de renforcer l'efficacité du soutien apporté aux milliers de civils victimes affectés par l'ARS.

Nous tenons ici à saluer la mobilisation de l'UNOCA pour asseoir une coopération régionale effective au niveau gouvernemental, des organisations internationales et non gouvernementales et de la société civile dans ce sens.

La protection des civils doit continuer à être au centre de toutes actions contre l'ARS. A cet égard, le renforcement et l'extension du réseau de Stations de radio régionales à travers les 4 pays affectés par l'ARS aura un impact considérable sur le terrain.

La réussite des processus de DDRRR et de réconciliation nationales et la traduction en justice des personnes responsables de ces crimes doivent également continuer à être des priorités des pays de la région et de la Communauté Internationale dans son ensemble.

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance de l'intérêt de la stratégie régionale élaborée par les Nations Unies pour apporter des réponses à la menace et à l'impact posés par les activités de l'ARS et qui a été élaboré conformément à la Déclaration Présidentielle du 14 novembre 2011.

Nous avons, particulièrement, pris note ~~preons note~~ des 5 piliers d'actions stratégiques ~~qui sont~~ envisagés <sup>auquel</sup> et il est crucial d'accorder une importance particulière à la question du développement socio-économique de ces pays, condition *sine qua none* pour favoriser la paix et la stabilité dans cette sous-région. Dans ce sens, le Maroc continuera à apporter sa coopération aux Etats de la Région (RCA et la RDC) dans les domaines clés du Développement Humain, tels que la santé, l'éducation, l'agriculture ou la formation professionnelle.

Par ailleurs, le Royaume est fier de pouvoir apporter sa modeste contribution en vue de protéger les civils et de lutter contre l'ARS à travers ses contingents basés dans la province Orientale de la RDC, zone où les activités de ce groupe ont fort heureusement connu une diminution marqué au cours de ces dernières années.

Enfin, nous tenons ici à louer le travail entrepris par le Représentant Spécial du Secrétaire Général et son équipe et leur assurer notre plein soutien dans l'accomplissement de leurs fonctions. Nous appuyons sans réserve le projet de déclaration présidentielle préparé par la délégation du Royaume-Uni.